

La plaisance redresse la barre

En France, pour la première fois depuis 2008, les ventes de bateaux sont en hausse.

NAUTISME

Un vent nouveau souffle sur le monde de la plaisance. Cette jolie brise de reprise regonfle enfin les ventes d'une filière engluée dans une interminable « pétrole » commerciale. Pour la première fois depuis la crise de 2008, les immatriculations de bateaux progressent en France : + 1,8 % lors des dix premiers mois de l'exercice 20152016, selon les données de la Fédération des industries nautiques (FIN). Les ventes de voiliers - quatre des cinq segments du marché en hausse - ont bondi de 6,4 % (1 613 unités) et celles de bateaux à moteur plus nombreux de 0,8 % (6 954 unités).

Plus lente à s'enfoncer dans la crise que les pays voisins, la France a aussi mis plus de temps à réagir. « *Un voilier n'est pas un achat prioritaire, souligne Hervé Gastinel, PDG du Groupe Bénéteau, numéro un mondial des voiliers de plaisance. Sans doute les Français sont-ils plus pessimistes que leurs voisins ? Ce phénomène de manque de confiance est perceptible dans l'économie générale.* »

Cet avis est partagé chez Foun-taine Pajot, spécialiste des gros catamarans. « *La Bourse ayant chuté, les acheteurs, souvent de jeunes retraités, ont peut-être préféré attendre pour vendre leurs actions au meilleur prix* », renchérit Nicolas Gardies, PDG du chantier rochelais dont le prix d'entrée de gamme est de 500 000 euros. Autant dire que Nicolas Gardies se réjouit de l'embellie française, même si, comme ses confrères, au moins 80 % de la production (140 bateaux en 20152016) est exportée. Le chiffre d'affaires des ventes de bateaux neufs s'élevait en France en 2015 à 550 millions. « *La France reste un marché de proximité fort précieux, explique Nicolas Gardies. La clientèle française a un œil très critique sur tous les produits, on peut valider avec elle les choix techniques. Cette intransigeance est un atout à l'export.* »



Un yacht amarré dans le port de Saint-Tropez. Photo : GUILLAUME SOULARUE/ ONLYFRANCE.F/ AFP

L'embellie commerciale est aussi à mettre à l'actif de la créativité des chantiers français. Foun-taine Pajot a prévu un programme d'investissement de 10 millions pour un prochain catamaran plus petit, donc abordable, le Lucia 40. Si tout se passe comme prévu, l'entreprise de 500 salariés embauchera 60 personnes à terme. « *Tout devra être prêt au printemps, la conjoncture est porteuse en France, en Europe du Sud et en Amérique du Nord.* » Elle table sur une progression de 10 % de son chiffre d'affaires (69,2 millions en 2014-2015) cette année. Désormais, les prochaines commandes ne seront livrées qu'à l'été 2017, au mieux.

L'économie de partage monte à bord

Comme pour les appartements ou les voitures, de nouveaux modes de location entre particuliers apparaissent. « *Il n'y a pas de raison que la voile reste à l'écart des changements de mode de consommation*, explique Loïc Madeline de *Voile Magazine*. *Les sites de skippers se sont transformés en sites de partage de bateaux, avec les problèmes d'assurance et de concurrence avec les professionnels que cela suppose.* » Hervé Gastinel, PDG du Groupe Bénéteau, se réjouit de cette évolution d'autant qu'il existe 9 millions de « voileux » occasionnels et 4 millions de réguliers. « *Un bateau n'est utilisé que dix jours par an*, précise-t-il. *La plaisance peut bénéficier de l'économie de partage. Cela va apporter une augmentation de la pratique du nautisme qui est forcément une bonne chose.* » CH. G

« Les bateaux voleront »

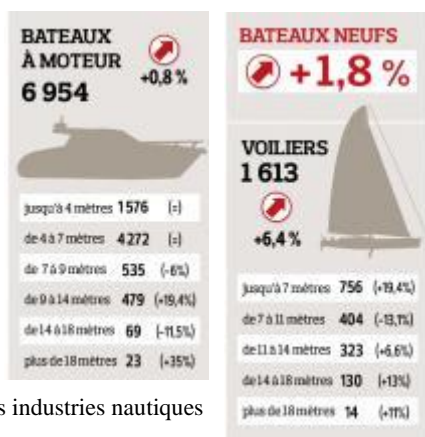
L'innovation est au cœur du dynamisme de l'industrie nautique. Ainsi, à Dinard, un jeune chantier, Phantom International (4 personnes, 3 millions d'euros de chiffre d'affaires), dirigé par Alex Udin, a mis depuis deux ans au point un catamaran de vitesse révolutionnaire, le Flying Phan-tom. Tel l'hydroptère, il s'élève sur des foils, pour ne laisser qu'une infime traînée dans l'eau. « *Comme le disait Tabarly, un jour tous les bateaux voleront !*, explique Alex Udin. *Nous en avons vendu une centaine, pour les sportifs et le Défi français pour la Coupe de l'America. Nous ne sommes encore que deux ou trois acteurs sur cette niche en progression.* » Il investit déjà pour commercialiser une gamme plus abordable que ces premiers bateaux vendus environ 70 000 euros.

Le groupe Bénéteau et ses dix marques sont aussi à la manœuvre. « *Lors du prochain salon nautique, nous présenterons 30 nouveaux bateaux*, précise Hervé Gastinel. *Au total, les marques du Groupe Bénéteau commercialisent 200 modèles.* » Avec à la clé un chiffre d'affaires record tiré aussi par les activités à l'étranger. Avec un changement culturel de taille : depuis deux ans, les bateaux à moteur, avec 55 % des ventes, ont supplanté les voiliers. Au demeurant, il faut se méfier des clichés. Le plaisancier moyen n'est pas un athlète rompu aux conditions extrêmes. Non, c'est un retraité propriétaire d'un canot à coque, le plus souvent rigide, à 20 000,00 euros. Les moins de 7 mètres motorisés ont progressé de près de 20 % (à 754 unités) sur les dix derniers mois.

Mais les préoccupations existent aussi. Parmi elles, la nouvelle réglementation sur l'exposition des salariés au styrène, constituant du polyester, nécessitera d'importants investissements dans les chantiers, et le prix de la taxe de déconstruction des bateaux payée lors de l'acquisition va gêner le secteur. « *Cette taxe de 5 % du prix de vente par bateau risque de fragiliser la filière*, explique Hervé Gastinel. *Les marges opérationnelles de la profession sont faibles, entre 0,5 % et 5 %.* » Malgré ces écueils, l'avenir s'annonce ensoleillé car les deux extrémités du marché tirent l'activité du secteur. Cela profitera à l'ensemble des chantiers navals et à son leader, le Groupe Bénéteau, qui, après 969 millions en 2014-2015, s'apprête à réaliser un chiffre d'affaires historique. †

LES BATEAUX DE PLAISANCE EN FRANCE

VENTES DE BATEAUX DE PLAISANCE EN FRANCE DE SEPTEMBRE 2015 À JUIN 2016* et variation par rapport à la même période sep.2014/sep. 2015)



Source : Fédération des industries nautiques

*parmi les bateaux immatriculés, on compte aussi des kayaks un peu plus gros que ceux de plage (qui eux ne sont pas immatriculés) destinés à plus s'éloigner des côtes : 819 unités ont été vendues sur les 10 mois contre 978 unités (sur les 10 mois 2014/2015 de référence)

par Charles Gautier

[Document partagé sur le site de l'observatoire portuaire des Alpes – Maritimes](#)

www.observatoire.portuaire.fr